

LA SÉCURITÉ SOCIALE

POURQUOI ?
COMMENT ?
À SAVOIR



Numéro d'urgence

15

SAMU
Urgence Médicale

17

POLICE SECOURS
Signaler une infraction

18

POMPIERS
Situation de péril ou d'accident

114

URGENCE SMS
Accessible par application ou SMS

196

EN MER
Sauvetage en mer

112

EUROPE
Urgence médicale, infractions, incidents

3114

PRÉVENTION SUICIDE
Ligne téléphonique prévention suicide

3919

VIOLENCE DOMESTIQUE
Femmes victimes de violence

En cas d'urgence médicale, vous pouvez vous rendre aux urgences des hôpitaux de Nice et de Cannes ([L'Archet](#), [Pasteur](#), [Simone Veil](#)), ou dans les autres centres d'urgence du département ([Mougins and Saint-Laurent-du-Var](#), [Institut Arnault Tzanck](#), [Hôpital Antibes](#), [Parc Impérial](#), [Centre C7 Santé](#)).

En cas d'urgence sociale, si vous n'avez plus de logement, que vous ne pouvez pas vous nourrir ou que vous n'êtes pas en sécurité, plusieurs dispositifs sont là pour vous venir en aide:

- [Le Samu Social \(journée\)](#) - La Mut'
- [Le Samu Social \(nuit\)](#) - La Croix-Rouge
- [115 06](#) - n° gratuit, réponse immédiate





CHLOÉ ODDOU

Bureau A010

chloe.oddou@univ-cotedazur.fr

+33 4 89 15 18 06

+33 6 58 63 23 92

BESOIN D'AIDE ?

Contactez votre coordinatrice des étudiants internationaux

À votre disposition pour toute information concernant :

- Votre logement
- Vos démarches administratives
- Votre vie étudiante
- Votre santé



Sommaire

1. POURQUOI S'INSCRIRE
À LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

2. COMMENT S'INSCRIRE À
LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

3. COMMENT GÉRER MES
DROITS À LA SÉCURITÉ
SOCIALE ?

1- LA SÉCU, POURQUOI ?



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :



<https://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/europe-international/protection-sociale-france/vous-venez-etudier-en-france>

<https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>



Joindre la plateforme téléphonique de la Sécurité Sociale : 36 46 OU +33 1 84 90 36 46

La plateforme est gratuite et vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.



SYSTÈME DE SANTÉ

La Sécurité Sociale (Assurance Maladie) est le système de santé français. C'est un régime de protection sociale qui vous permet d'accéder au remboursement de vos soins et frais de santé (médicaments sur prescription, soins spécifiques, dentaires, hospitalisations, prestations médicales...).



GRATUIT

S'inscrire à la Sécurité Sociale est GRATUIT. Toutes les démarches sont gratuites, accessibles depuis le site internet. Vous avez aussi accès à une assistance téléphonique. L'Assurance Maladie vous accueille enfin dans ses locaux au cœur de Nice : 7 rue Pertinax, 06000 Nice, du lundi au vendredi de 8h à 16h.
A Cannes : 2 rue de la Verrerie, 06150 Cannes, le mardi de 13h30 à 15h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30.



OBLIGATOIRE

L'inscription à la Sécurité Sociale est OBLIGATOIRE. Dès que vous avez complété votre inscription administrative à l'Université, vous pouvez entamer les démarches pour créer votre compte sur la plateforme Ameli.

2- LA SÉCU, COMMENT ?



ATTESTATION PROVISOIRE

En vue de votre inscription à la Sécurité Sociale, vous devez préparer certains documents nécessaires à la constitution de votre dossier. Elles vous serviront à obtenir une attestation provisoire :

- une attestation d'inscription à l'université ;
- une pièce d'identité (carte, passeport...)
- un visa étudiant.



ATTESTATION DÉFINITIVE

Lorsque vous avez obtenu votre attestation provisoire, d'autres pièces justificatives vous seront demandées pour compléter votre dossier et obtenir une attestation définitive de droits :

- un justificatif d'état civil ;
- votre titre de séjour ;
- votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).



VOS DROITS

Une fois les démarches terminées, vos droits sont ouverts. Vous obtenez alors un numéro provisoire de sécurité sociale à conserver. Dès que votre dossier est validé, vous obtenez un numéro de sécurité sociale permanent qui vous permet de déclarer un médecin traitant et de vous inscrire à une mutuelle.



3- LA SÉCU, GÉRER MES DROITS



LA CARTE VITALE

Grâce à votre certification de numéro de sécurité sociale, aussi appelé l'immatriculation, vous pouvez remplir un formulaire de demande de Carte Vitale. Cette carte est dotée d'une puce, de vos informations (nom, numéro de sécurité sociale) et de votre photo d'identité. Il vous suffit de la présenter à la pharmacie pour récupérer vos médicaments sur ordonnance ou chez votre médecin, et vos frais seront pris en charge.



COMPTE AMELI

AMELI (Assurance Maladie En Ligne) est la plateforme virtuelle de la Sécurité Sociale. Sur le site internet, ou sur l'application [App Store](#) ou [Google Play](#), accédez à votre compte personnel pour gérer le suivi de vos remboursements et avoir à disposition une multitude d'outils pour vous accompagner.



MUTUELLE

Vos frais de santé sont couverts à 100% lorsqu'il s'agit de frais de base (visites médicales, ordonnance de médicaments...). Pour des prestations plus spécifiques, il existe des complémentaires santé, ou mutuelles, payantes. La Complémentaire Santé Solidaire est proposée par l'Assurance Maladie, elle est gratuite et couvre la plupart des soins.

POUR + D'INFOS



UE, EEE, SUISSE

Si vous venez d'un pays membre de l'Union Européenne, de Suisse ou de l'Espace Economique Européen, vous avez droit à la CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie). Elle remplace la carte Vitale et vous n'avez pas besoin de vous inscrire à la Sécurité Sociale.

<https://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts/votre-carte-vitale-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam/commander-une-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam>



SITE TRADUIT

Le site de l'Assurance Maladie (Sécurité Sociale) est accessible en français, anglais, en espagnol, en chinois mandarin et en arabe.



MUTUELLE

Voici le site officiel du gouvernement pour vous aider à choisir une mutuelle :

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/complementaire-sante-mutuelles-271>



TUTORIELS

<https://www.youtube.com/watch?v=3YkcXZwZHzA&list=PLow7W72Ail26lfqqKOT9Dxw2jdp0HUgb6&index=3>